

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2018**

Présents : M. DEZIER – Mme BERNARD – M. MAGNANON – Mme BODINAUD – M. JUIN – Mme ANCELIN – M. GOMEZ – Mme LASSALLE – M. DEZERCE – Mme RIOU – Mme LAVERGNE – M. AUTIN – M. BREJOU – Mme BRUNET – M. HOUSSEIN – Mme FEYFANT – M. SALESSE – Mme MORELET – M. PASCAL – Mme BLANQUART – Mme LAFFAS (sauf délibération 2018-3-11) M. DAVID – Mme MEYER – M. CHAILLOUX – M. PIERRE et M. DELAGE.

Excusés : M. MAITRE – Mme FICOT PELCERF – Mme MARZAT

Pouvoirs : Mme FICOT PELCERF à M. GOMEZ – M. MAITRE à M. DAVID – Mme LAFFAS à Mme BRUNET (seulement pour la délibération 2018-3-11).

Monsieur AUTIN a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait observer une minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat de Trèbes du 23 mars.

I. COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2018

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu de la séance du 30 mars 2018.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVITES DU 1er MARS 2018

Mmes Lassalle et Bernard rendent compte des travaux de cette commission qui a traité du nouveau dispositif « les soirs bleus » mis sur pied par l'agglomération en remplacement de « Culture en aggro ». Le catalogue des spectacles choisis dans le cadre de ce dispositif a été examiné par la commission qui n'a pas retenue de spectacles dans ce cadre constatant que les « les soirs bleus » concentrent beaucoup de choses sur l'été où le besoin n'est peut-être pas le plus prégnant. De plus, le ciné plein air qui est un rendez-vous estival qui commence à trouver son public n'a pas été retenu dans le cadre de ces « soirs bleus ». La commission ne donnera donc pas suite, pour 2018, aux propositions transmises dans ces « soirs bleus » mais elle entend continuer le ciné plein air avec « Passeurs d'images » qui a fait une proposition autour de 1 500 €. La date retenue (sous réserve de la disponibilité de l'organisateur) est le vendredi 17 août.

S'agissant des animations du 13 juillet, le propriétaire du site de la COFPA a donné son accord. Il reste à faire une évaluation technique au regard des contraintes posées par la commission de sécurité et des prescriptions à venir de la troupe et de la sonorisation.

La commission a ensuite retenu le spectacle "Allo Père Noël, ici Zazou" de la compagnie « Juste nez » pour l'animation de Noël 2018 fixée au mercredi 12 décembre. Le tarif « tout compris » est d'un peu plus de 800 €.

Un point a été fait sur l'organisation des Musicales 2018 et **Mme Lassalle** informe la commission que la participation du conseil régional de 5 000 € ne sera pas reconduite pour 2018 ce qui fait naturellement un trou dans le budget de la manifestation. Pour 2018, l'ACAMAC semble pouvoir assumer cette charge, mais pour les prochaines années il va falloir réfléchir à ce sérieux manque à gagner.

Le Spectacle Miss Tigrie de l'association Papitou évoqué lors des commissions précédentes a été fixé au 23 mai à 16h00. Un atelier pédagogique va être proposé aux écoles primaires,

Enfin, le conseil des sages souhaiterait prendre contact avec la SEGPA pour que ses élèves réalisent une boîte à lire. La commission estime que c'est à la mairie de prendre éventuellement contact une fois que le projet sera bien défini. Par ailleurs, la piste du recyclage de cabines téléphoniques en boîte à livres pourrait être explorée. A ce sujet, **M. Pierre** indique qu'il a pris contact avec l'entreprise Ineo pour connaître des disponibilités de ces cabines. Il semblerait qu'aujourd'hui il n'y en ait plus de disponible, beaucoup étant partie à l'écrasement. Il pourrait y en avoir encore dans certaines casses.

III. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX, VOIRIES, PATRIMOINE DU 12 MARS 2018

MM. Juin et Dezerce rendent compte des travaux de cette commission essentiellement consacrée à la préparation du budget 2018. Ses conclusions sont reprises dans le budget 2018 présenté ci après.

IV. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION VIE SCOLAIRE ET RESTAURATION DU 22 MARS 2018

M. Magnanon et **Mme Ancelin** rapportent les travaux de cette commission qui a examiné les comptes rendus d'école du 2nd trimestre de 2017/2018.

Il est à noter en particulier à l'école du Pontouvre, l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée prochaine.

La commission a ensuite été informée de la mise en place des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui prévoit à la fois sur le temps scolaire mais aussi sur le temps périscolaire l'appréhension de 4 situations :

- L'évacuation (incendie)
- Le confinement (accident naturel et technologique)
- Le confinement (intrusion)
- La fuite (intrusion).

Un signal différent a été mis en place suivant le risque.

S'agissant de la restauration, **Mme Ancelin** a indiqué la progression du niveau de denrées « bio » dans nos restaurants scolaires avec un taux de 16,6 % en 2017 contre 12,57 en 2016.

2018/3/11 : Organisation du temps scolaire : rentrée 2018

M. Magnanon, rapporteur, explique que par courrier du 3 novembre 2017, Madame l'inspectrice d'académie de la Charente informait Monsieur le Maire des récentes évolutions réglementaires s'agissant des rythmes scolaires, évolutions permises par le décret du 27 juin 2017 offrant des possibilités de dérogations au régime des 4 jours et demi posé par le décret du 24 janvier 2013.

Dorénavant, les rythmes scolaires peuvent entrer dans 4 cadres :